



Installation d'un cabinet libéral infirmier

Par **grué**, le **30/06/2009** à **17:17**

Bonjour, rnje souhaite m'installer avec une collègue IDE en cabinet libéral infirmier. Quelles sont les démarches à faire? Peut-on prétendre à des aides financières pour s'installer?

Par **Patricia**, le **30/06/2009** à **21:27**

Bonsoir, rn rnAvez-vous déjà chacune exercée au moins 40 mois en tant que salariée en hôpital, clinique ou centre de soins ? rnSi non, je doute que cela soit possible. rn rnLe mieux et le plus sûr, est de vous renseigner auprès de la S.S. rnqui vous donnera tous les articles de code, relatifs à la profession libérale.